

Ce BTS forme des professionnels du tourisme qui ont les compétences suivantes :

- accueil : ils conseillent les clients dans le choix de leurs séjours et font les réservations.
- information : collecter, traiter et diffuser l'information en lien avec le secteur touristique.
- maîtrise des langues étrangères : ils peuvent accompagner, guider ou vendre une prestation à une clientèle étrangère dans deux ou trois langues étrangères.
- vente : ils assurent le suivi commercial suite à la vente de voyages et de séjours. Dans une agence de voyage, ils peuvent élaborer des séjours. Pour cela, ils réalisent les devis et les supports de communication comme les brochures de présentation.
- guidage : créer et promouvoir des produits touristiques.
- animation : ils mettent en place des activités d'animation sportive ou culturelle.

Ce BTS permet de se former à la relation client que ce soit pour la vente, l'animation ou la création d'activités touristiques. Les étudiants apprennent les techniques commerciales et l'utilisation des outils de réservation (GDS). Les métiers du tourisme ne sont pas seulement des métiers commerciaux, l'accueil et le guidage des visiteurs ou groupes français ou étrangers nécessitent de maîtriser les règles de sécurité, la communication orale et les langues étrangères. Avec les enseignements sur le secteur, la politique et la géographie, ils acquièrent une culture approfondie des métiers du tourisme. Ils acquièrent les techniques de créations de produits touristiques (circuits,...) ainsi que les techniques de communication et de marketing pour mettre en valeur ces produits. Ils suivent également des enseignements en veille et traitement d'information documentaire afin de connaître les outils et les techniques de recherche d'information.

→ Débouchés

Ils débutent à l'accueil d'un office de tourisme ou au comptoir d'une agence de voyages. Ils peuvent être employés comme animateur dans un club de tourisme ou une résidence de tourisme ou un camping. Les secteurs du sport, du transport et de l'hôtellerie peuvent recruter les diplômés de ce BTS.

Métiers accessibles :

La diversité des enseignements du BTS permet aux diplômés de débiter comme :

- Conseiller voyages ou forfaitiste en agence de voyages.
- Conseiller séjour dans les offices de tourisme, animateur de tourisme local ou agent de développement touristique.
- Animateur ou employé dans les résidences de tourisme, les villages vacances, les parcs d'attractions.
- Guide accompagnateur en France ou à l'étranger.

→ Accès à la Formation

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS).

- BAC général (en fonction des choix des EDS en classe de 1^{ère} et Terminale)
- BAC TECHNO STMG spécialité ressources humaines et communication
- BAC TECHNO STMG spécialité mercatique (marketing)

→ Programme

Matières	1 ^{ère} Année*	2 ^{ème} Année*
Culture générale et expression	60h	60h
Communication en langue vivante étrangère		
Langue A : Anglais	90h	90h
Langue B (1)	90h	90h
Tourisme et territoires	150h	120h
Gestion de la relation clientèle touristique	150h	180h
Elaboration d'une prestation touristique	210h	210h
Gestion de l'information touristique	90h	90h
Atelier de professionnalisation	90h	90h
Enseignement facultatif		
Langue vivante étrangère C (2)	60h	60h
Parcours de professionnalisation à l'étranger	30h	30h
Projet de spécialisation	30h	30h

*horaires annuels

(1) : au choix du candidat : allemand, arabe, chinois, espagnol, hébreu, italien, japonais, portugais, russe

(2) obligatoirement différente de l'anglais et de la langue B

Grille d'examen

Épreuves	Coef.
E1 : Culture générale et expression	2
E2 : Communication en langue étrangère	
LVE A : Anglais	2
LVE B : (1)	2
E3 : Tourisme et Territoires	3
E4 : Gestion de la relation clientèle touristique	4
E5 : Elaboration d'une prestation touristique	5
E6 : Gestion de l'information touristique	3

Epreuves facultatives	
Langue vivante C (2)	
Parcours de professionnalisation à l'étranger	
Projet de spécialisation	
Engagement étudiant(1)	

(1) Cette épreuve vise à identifier les compétences, connaissances et aptitudes acquises par le candidat dans l'exercice des activités mentionnées à l'[article L. 611-9 du code de l'éducation](#) et qui relèvent de celles prévues par le référentiel d'évaluation de la spécialité du diplôme de brevet de technicien supérieur pour laquelle le candidat demande sa reconnaissance « engagement étudiant ». Épreuve obligatoire à la suite de laquelle intervient l'épreuve facultative « engagement étudiant » : E6 Gestion de l'information touristique

Descriptif des matières

31 h hebdomadaires dont 8 consacrées aux matières générales : français et deux langues étrangères (6 h). Ils peuvent choisir une 3e langue (2 h).

Les enseignements professionnels (23 h) sont dédiés à l'élaboration de l'offre touristique, la gestion de la relation client et la gestion de l'information touristique. Le droit (Code du tourisme, Code de la consommation, etc.), le cadre institutionnel, le marché et la géographie du tourisme sont indispensables pour l'élaboration, la commercialisation et le marketing des produits répondant aux besoins de la clientèle. En 2^{ème} année, les étudiants choisissent une dominante information et multimédias (logiciels bureautiques et de publication, web) et information et touristique (apprentissage des plateformes de réservation). En plus des outils professionnels, ils sont formés à la méthodologie de montage de visites, voyages ou événement.

La professionnalisation est renforcée par des ateliers qui permettent aux étudiants d'approfondir le programme par des cas pratiques. En atelier, ils réalisent des études de cas en collaboration avec des entreprises, par exemple, la commercialisation de voyages d'affaires en langue étrangère. La réalisation d'une étude personnalisée encadrée leur permet d'élaborer leur projet professionnel en choisissant un thème comme les croisières ou le guidage. Cette étude donne lieu à un rapport qui avec le livret recensant toutes les activités professionnalisantes sont évaluées à l'examen.

Stages

Sous statut scolaire, l'élève est en stage en France ou à l'étranger pendant 14 semaines réparties sur les deux années complètent la formation. Par ailleurs, le stage en milieu professionnel peut se dérouler partiellement ou totalement à l'étranger. Il sera alors également, si l'étudiant a choisi de se présenter à l'épreuve facultative *parcours de professionnalisation à l'étranger*, le support de cette épreuve facultative.

Statistiques

Académie de Montpellier

En 2017 : 221 candidats inscrits, 219 présentés, 198 admis (soit 90,41% de réussite).

En 2018 : 201 présents, 186 admis (soit 92,54% de réussite).

Académie de Toulouse

En 2018 : 230 candidats présents, 198 candidats admis (soit 86,1% de réussite).

En 2019 : 246 candidats présents, 227 candidats admis (soit 92,3% de réussite).

Poursuites d'études

Le BTS est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Pour ceux qui souhaitent poursuivre leurs études, vous pourrez intégrer une licence :

En licence professionnelle en 1 an :

- Licence pro Droit, économie, gestion commerce spécialité gestion et mise en valeur des sites touristiques et culturels (**Université de Caen Basse-Normandie IUT de Caen 14**).
- Licence pro Droit, économie, gestion commerce spécialité commerce-vente, application à une activité de services, vente de produits touristiques (**Université du Havre, IUT du Havre76**).

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux "Après le Bac: choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2"

Où se former

11 Limoux

Lycée Jacques Ruffié (*public*) **A**

30 Nîmes

Lycée Saint-Vincent de Paul (*privé sous contrat*)

34 Montpellier


Lycée polyvalent Georges-Frêche (*public*)

CCI Sud Formation – CFA LR (*privé sous contrat*) **A**

34 Pézenas

Lycée Jean Moulin (*public*)

48 Mende

Lycée Chaptal (*public*) 

66 Argelès sur Mer

Lycée Christian Bourquin (*public*) 

66 Perpignan

CCI Sud Formation – CFA LR (*privé sous contrat*) **A**

Lycée Notre-Dame de Bon Secours (*privé sous contrat*) **A**

- 09 **Foix**
Lycée Gabriel Fauré (*public*)
- 31 **Toulouse**
Lycée d'Hôtellerie et de Tourisme (*public*)
Institut Limayrac (*privé sous contrat*)
- 32 **Auch**
Lycée Pardaihan (*public*)
- 65 **Lourdes**
Lycée Peyramale Saint Joseph (*privé sous contrat*)
- 65 **Tarbes**
Lycée Marie Curie (*public*)
- 81 **Albi**
Lycée Toulouse Lautrec (*public*)
- 81 **Sorèze**
Université régionale des métiers de l'artisanat –
Antenne du Tarn (*privé sous contrat*) **A**

A formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible

➡ Pour en savoir plus

- Guides régional "Après un bac + 2 /+3 "
- Dossier "Après le bac, choisir dès le lycée "
- Infosup "Après un BTS ou un DUT "
- Parcours Les métiers du tourisme et des loisirs
- Parcours Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration
- Parcours Les métiers des langues et de l'international

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).